



## ACTUALITÉ

# Un nouveau rapport sur les produits de plastique à usage unique se penche sur les stratégies d'atténuation

8 avril 2024 (Genève) – L'Association du transport aérien international (IATA) a publié le rapport intitulé [\*Reassessing Single Use Plastics Products in the Airline Sector\*](#) pour aider les compagnies aériennes, les agences de réglementation et la chaîne d'approvisionnement des transporteurs aériens à atténuer les impacts environnementaux des produits de plastique à usage unique (SUPP).

Cette publication arrive en temps opportun au moment où le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a demandé à un comité de négociation intergouvernemental de développer une entente internationale juridiquement contraignante sur les SUPP d'ici la fin de 2024.

Les produits de plastique à usage unique sont largement utilisés en aviation en raison de leur solidité, de leur légèreté et de leur capacité de satisfaire les règlements sur la sécurité et la sûreté. Toutefois, l'industrie aérienne éprouve des problèmes associés à l'amélioration des performances en matière de déchets de cabine et au remplacement des SUPP par des solutions durables. De plus, les compagnies aériennes rencontrent des obstacles techniques et opérationnels, et l'absence de réglementation harmonisée et fondée sur le risque constitue une importante barrière à l'amélioration du recyclage et de la circularité dans la gestion des déchets. L'absence de réglementation intelligente entrave les efforts des compagnies aériennes pour améliorer la durabilité des opérations de cabine.

La collaboration dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'aviation est essentielle pour l'adoption des principes d'économie circulaire et pour faciliter la réduction et le remplacement des SUPP, ce qui est nécessaire pour réduire les déchets et améliorer la récupération des matériaux.

Le rapport plaide pour une approche sectorielle de la gestion des SUPP en aviation, et propose un ensemble clair de recommandations. En voici les principales :

Pour les compagnies aériennes :

- Réduire à la source les déchets en révisant les normes et les procédures dans une optique de réduction et de réutilisation, et évaluer de façon professionnelle la nécessité des SUPP. Établir des cibles claires pour l'élimination, la mesure et le suivi de la mise en œuvre, et faire état des progrès.
- Mettre en usage des articles réutilisables dans le cadre d'une stratégie de circularité. Cela exigera des changements logistiques qui incorporeront le service en boucle fermée, tenant compte de l'impact de l'éventuelle surcharge de poids des articles réutilisables sur la consommation de carburant des aéronefs et les émissions de carbone.



- Améliorer la gestion des déchets et la récupération en facilitant le tri des déchets produits en vol et au sol, et effectuer des audits de la composition des déchets pour les opérations passagers et fret.

Pour les autorités de réglementation :

- Encourager de façon proactive la réduction des SUPP en répondant à la nécessité de réglementations et de législations simples et harmonisées. Mettre au point des orientations qui permettront des définitions et des normes mondiales communes pour les produits de remplacement, touchant l'étiquetage, l'intégrité et la certification.
- Créer une infrastructure et des cadres de travail qui rendront possibles les modèles de réutilisation, tout en étant attentifs et réceptifs aux caractéristiques des opérations internationales des compagnies aériennes.
- Entériner une méthodologie claire et le partage des bonnes pratiques en tant qu'éléments essentiels pour rendre les processus de tri efficaces et efficaces.
- Soutenir le développement d'infrastructures de tri et de récupération des déchets dans les aéroports ou à proximité.

Pour la chaîne d'approvisionnement :

- Organiser ou participer à des discussions axées sur les solutions à l'intention des parties prenantes, pour faciliter l'identification et la mise en œuvre de modifications des procédés mettant l'accent sur les solutions de bout en bout pour assurer les bonnes pratiques et promouvoir des changements réglementaires.
- Accentuer la collaboration entre les secteurs public et privé et susciter des investissements importants pour appliquer les principes d'économie circulaire dans la chaîne de valeur de l'aviation pour permettre des changements considérables des processus et procédures chez les intervenants en amont et en aval.

« Les compagnies aériennes adoptent une approche exhaustive de la durabilité qui les amène à s'occuper des impacts environnementaux des produits de plastique à usage unique. Les recommandations de ce rapport vont aider les compagnies aériennes, les agences de réglementation et les intervenants de la chaîne d'approvisionnement à gérer les complexités associées à la réduction des SUPP. Cela comprend la recherche de solutions de rechange aux SUPP, la création d'un cadre réglementaire harmonisé et la promotion de la collaboration dans l'ensemble du secteur. De première importance, ces recommandations tirent profit de l'expertise de tous les participants du secteur aérien en matière de développement, d'adaptation et de mise en œuvre des solutions les mieux appropriées à l'environnement particulier des aéronefs », déclare Marie Owens Thomsen, économiste en chef et vice-présidente principale de l'IATA responsable de la durabilité.

Le sondage de l'IATA auprès des passagers réalisé en novembre 2023 a démontré que plus des trois quarts des passagers seraient plus à l'aise de prendre l'avion s'il n'y avait pas de SUPP, et qu'ils accepteraient volontiers qu'il y ait moins d'options de nourriture et de breuvage pour permettre aux compagnies aériennes d'y arriver. Le sondage de l'IATA auprès des expéditeurs réalisé en 2022



indiquait que la moitié des clients du fret incluent la réduction des déchets dans la chaîne d'approvisionnement parmi leurs priorités, et que les opérateurs de fret recevaient des demandes de la part des utilisateurs finaux concernant la réduction des emballages de plastique.

Ce [rapport](#) a été préparé par l'IATA avec la collaboration de Travel Without Plastic et de WRAP.

**- IATA -**

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : [corpcomms@iata.org](mailto:corpcomms@iata.org)

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 320 compagnies aériennes qui assurent 83 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <https://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.
- [Fly Net Zero](#)